

JB Télécommunications

9 744 emplois en région

dont **98%** d'emplois salariés

-1,77% de salariés entre 2016 et 2017

29ème secteur employeur sur 38 en région

482 établissements

34% d'emplois féminins

91% d'emplois en CDI

Perspectives d'emploi pour le secteur

Au niveau national

A horizon 2030, le secteur des télécommunications (élargi à celui des « Poste et télécommunication ») pourrait perdre entre 93 000 et 97 000 emplois*. Pourtant le secteur apparaît comme relativement protégé de la concurrence internationale par sa proximité avec la demande finale et par l'importance des effets d'échelle. Mais il a aussi connu de profonds bouleversements ces 20 dernières années. Ouvert à la concurrence et contraint à des efforts de rationalisation des infrastructures, le secteur a privilégié les gains de productivité au détriment de la préservation de l'emploi, et ce malgré une demande croissante. Néanmoins, le cœur d'activité reste l'innovation technologique et le secteur porte le développement dans les nouvelles filières numériques d'avenir : cloud, technologies de communication comme la NFC, smart home, etc...

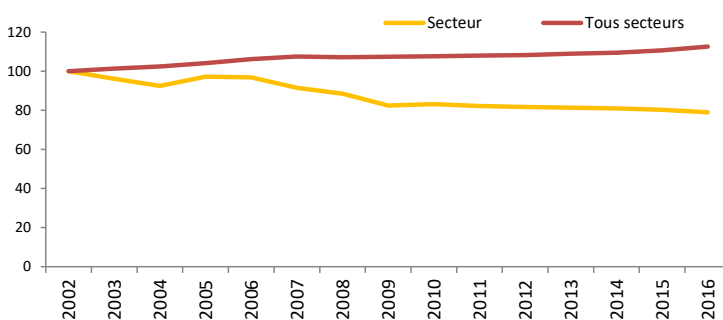
*Source : Centre d'Analyse Stratégique « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Rapport n°48, janvier 2012

Au niveau régional

Le secteur en région compte plus de 9 800 emplois dont 29% d'actifs de 55 ans et plus. Il est ainsi particulièrement exposé au vieillissement de ses actifs comparé à d'autres secteurs. Mais compte tenu de sa taille, le nombre des départs en fin de carrière sera relativement modéré d'ici 10 ans.

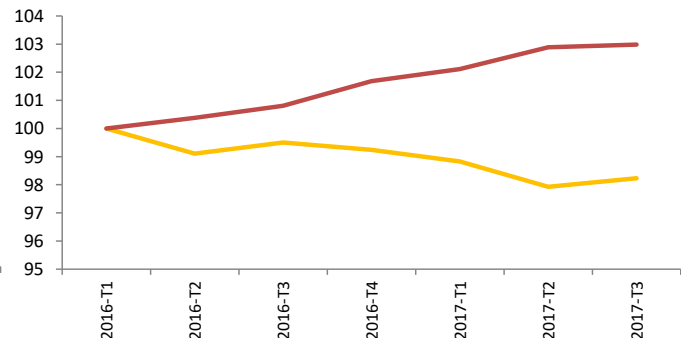
Les départs à la retraite vont générer des besoins en recrutement mais à court ou moyen terme, ces départs à la retraite ne seront probablement pas tous remplacés en volume si l'emploi continue à diminuer et que les tendances se poursuivent en région. En effet, entre 2002 et 2016, on constate que le secteur a perdu 21% de ses emplois salariés (cf. graph. de gauche ci-dessous) et depuis 2016, l'emploi salarié privé a également baissé de 1,8% (cf. graph. de droite ci-dessous).

Evolution annuelle de l'emploi salarié
(Indice base 100 = 2002)



Source : Insee, Estimation de l'emploi salarié au lieu de travail au 31/12 de l'année précédente

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié privé
(Indice base 100 = 2016 - Trimestre I)



Source : URSSAF - Sequoia, données cvs, champ concurrentielle hors agriculture

Organisation de l'appareil productif

Poids du secteur dans l'emploi

Source : Insee, RP 2014

| | Emploi total | Emploi non salarié | | | |
|---------------|--------------|--------------------|-------|-----------------------------|-------|
| | | Effectif | % | Part dans l'emploi régional | |
| Secteur | 9 744 | 240 | 2,5% | 0,4% | |
| Tous secteurs | 2 173 693 | 337 086 | 15,5% | | |
| | | | | Rang | 29ème |

En 2014, le secteur concentre 9 744 actifs en emploi soit 0,4% de l'emploi en région. Parmi eux 97,5% sont salariés et 2,5% non-salariés. Le secteur se situe en 29ème position sur 38 dans l'emploi total régional. Le poids du secteur est conforme à la moyenne nationale, son indice de spécificité* est de 0,89.

* L'indice de spécificité sectorielle est obtenu en rapportant la part du secteur dans l'emploi régional à celle du secteur dans l'emploi national. Si l'indice est supérieur à 1, le secteur est surreprésenté en Occitanie, égal à 1, la représentation est identique, inférieure à 1, le secteur est sous-représenté en région.

Etablissements (employeurs ou non)

Source : Insee, CLAP 2015

Evolution du nombre d'établissements

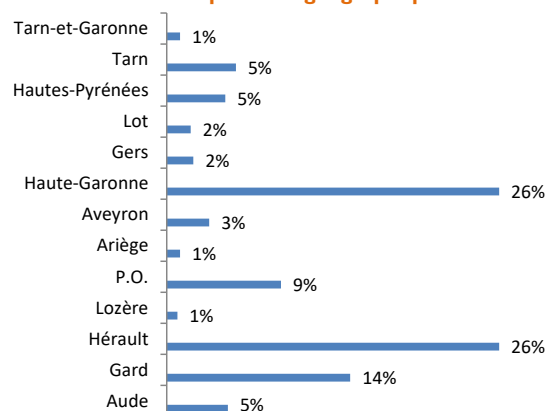
| | Secteur | Tous secteurs |
|---------------------------------|---------|---------------|
| 2010 | 655 | 603 520 |
| 2015 | 482 | 643 145 |
| Taux de variation annuel moyen* | -5,9% | 1,3% |

* TVAM : $((\text{Valeur arrivée} / \text{Valeur départ})^{1/n} - 1) * 100$

n = nombre d'années

En 2015, le secteur compte 482 établissements soit 0,1% du parc régional. Entre 2010 et 2015 le parc a diminué de 5,9% par an et les établissements se concentrent principalement dans la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard.

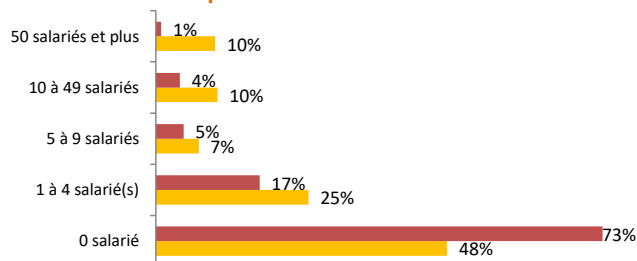
Répartition géographique



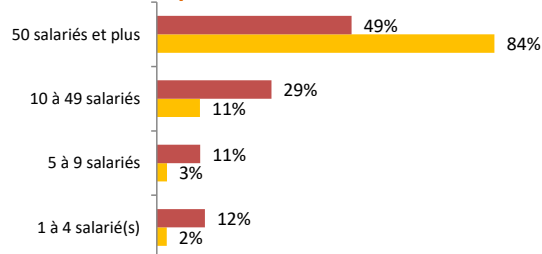
Répartition des effectifs salariés et des établissements par taille

Source : Insee, CLAP 2015

Répartition des établissements



Répartition des effectifs salariés



■ Télécommunications

■ Tous secteurs

La structure productive du secteur est composée, comme ailleurs en région, de petites unités de production (73% d'établissements de 0 à 4 salariés) mais, plus qu'ailleurs, les établissements de dix salariés et plus sont plus nombreux (20% dans le secteur contre 5% tous secteurs confondus). Toutefois, 84% des effectifs sont concentrés dans les établissements de 50 salariés et plus.

Qualifications et métiers

Source : Insee, RP 2014

Les 10 métiers* les plus représentés dans le secteur

| | Effectifs | % |
|--|-----------|-------|
| Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique | 1 801 | 18,5% |
| Ingénieurs et cadres des télécommunications | 1 065 | 10,9% |
| Employés de la Poste et des télécommunications | 780 | 8,0% |
| Attachés commerciaux | 738 | 7,6% |
| Cadres de la Poste et des télécommunications | 690 | 7,1% |
| Professions intermédiaires de la Poste et des télécommunications | 577 | 5,9% |
| Professionnels des spectacles | 478 | 4,9% |
| Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés | 255 | 2,6% |
| Agents administratifs divers | 213 | 2,2% |
| Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement | 165 | 1,7% |

* Familles de métiers (en FAP 225 postes)

Emplois par catégorie sociale

| | Secteur | Tous secteurs |
|---|---------|---------------|
| Agriculteurs exploitants | 0% | 3% |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 2% | 8% |
| Cadres | 34% | 16% |
| Professions Intermédiaires | 46% | 26% |
| Employés | 15% | 28% |
| Ouvriers | 3% | 18% |

Emplois par niveau de diplôme

| | Ensemble des actifs | | Moins de 25 ans | |
|-----------------------------|---------------------|---------------|-----------------|---------------|
| | Secteur | Tous secteurs | Secteur | Tous secteurs |
| Aucun diplôme* | 10% | 15% | 3% | 17% |
| Niv V (CAP, BEP) | 14% | 25% | 6% | 23% |
| Niv IV (Bac) | 29% | 21% | 35% | 33% |
| Niv I, II, III (Bac+2 et +) | 47% | 39% | 56% | 28% |

* Aucun diplôme ou CEP ou BEPC

"Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique" et "Ingénieurs et cadres des télécommunications" sont les familles de métiers les plus représentées dans le secteur.

La majorité des actifs (46%) dans le secteur sont des professions intermédiaires (26% tous secteurs confondus).

76% des actifs en emploi possèdent, a minima, un diplôme de niveau IV (Bac et plus), alors que les jeunes actifs (moins de 25 ans) sont relativement plus nombreux à posséder un diplôme supérieur (56%) que l'ensemble des actifs du secteur (28%).

Caractéristiques individuelles et conditions d'emplois

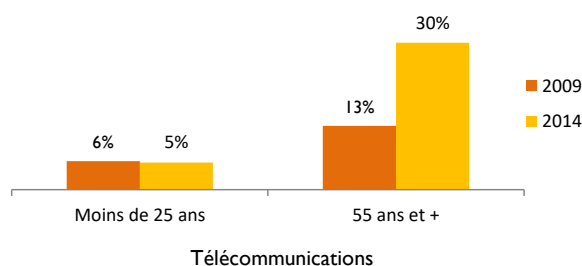
Caractéristiques individuelles

Source : Insee, RP 2009-2014

Structure des emplois par âge en 2014

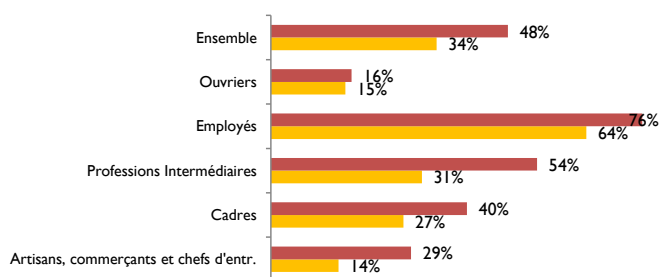
| | Secteur | Tous secteurs |
|-----------------|---------|---------------|
| Moins de 25 ans | 5% | 8% |
| 25-34 ans | 16% | 22% |
| 35-44 ans | 22% | 26% |
| 45-54 ans | 27% | 28% |
| 55 ans et + | 30% | 16% |

Structure des emplois par âge (évolution 2009 - 2014)



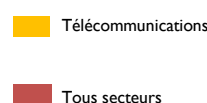
L'emploi féminin

Taux de féminisation par catégorie sociale en 2014



Taux de féminisation (évolution 2009 - 2014)

| | Secteur | Tous secteurs |
|------|---------|---------------|
| 2009 | 36% | 47% |
| 2014 | 34% | 48% |



57% des actifs en emploi sont âgés de 45 ans et plus (43% en moyenne régionale).

La part des séniors en emploi (55 ans et plus) est élevée dans le secteur (30% contre 16% en moyenne en région), celle-ci progresse fortement entre 2009 et 2014.

Les femmes sont relativement moins présentes dans le secteur (34% des emplois).

Conditions d'emplois

Source : Insee, RP 2014

Statut des emplois

| | Secteur | Tous secteurs |
|--|---------|---------------|
| En contrat d'apprentissage | 3% | 2% |
| Placés par une agence d'intérim | 0% | 1% |
| Emplois-jeunes, CES, contrats de qualification | 0% | 1% |
| Stagiaires rémunérés en entreprise | 0% | 0% |
| Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, vacataire... | 3% | 9% |
| Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique | 91% | 71% |
| Non salariés : Indépendants | 2% | 10% |
| Non salariés : Employeurs | 1% | 6% |
| Non salariés : Aides familiaux | 0% | 0% |

Temps de travail

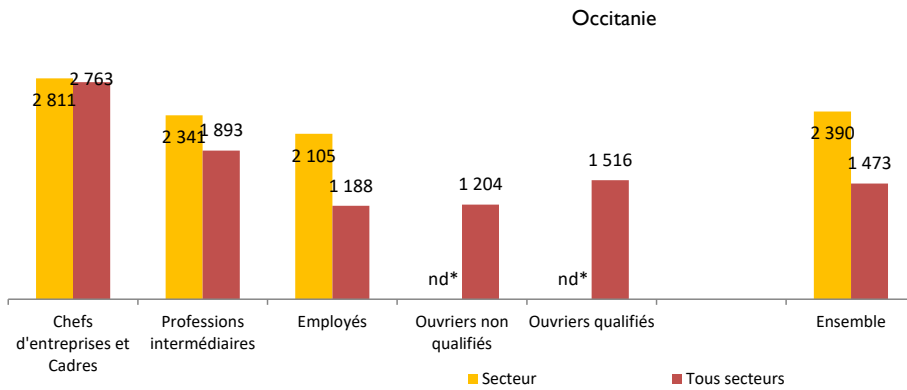
| | Tps complet | Tps partiel |
|---------------|-------------|-------------|
| Secteur | 85,9% | 14,1% |
| Tous secteurs | 80,7% | 19,3% |

Plus de neuf contrats sur dix sont des contrats stables (sept contrats sur dix en moyenne régionale).

Le recours au temps partiel est moins fréquent dans le secteur, il concerne 14% des actifs (19% en moyenne tous secteurs confondus).

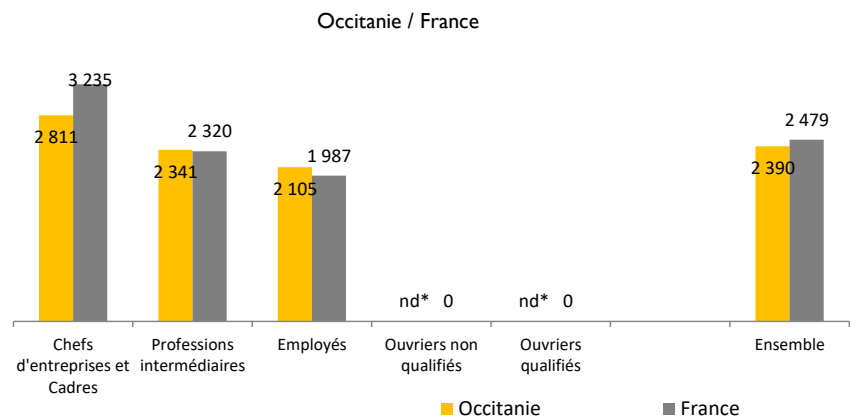
Salaire mensuel net médian (€)

Source : Insee - DADS 2014, les données DADS sont soumises aux règles du secret statistique.



Le salaire médian dans le secteur est de 2 390 euros (1 473 euros tous secteurs confondus).

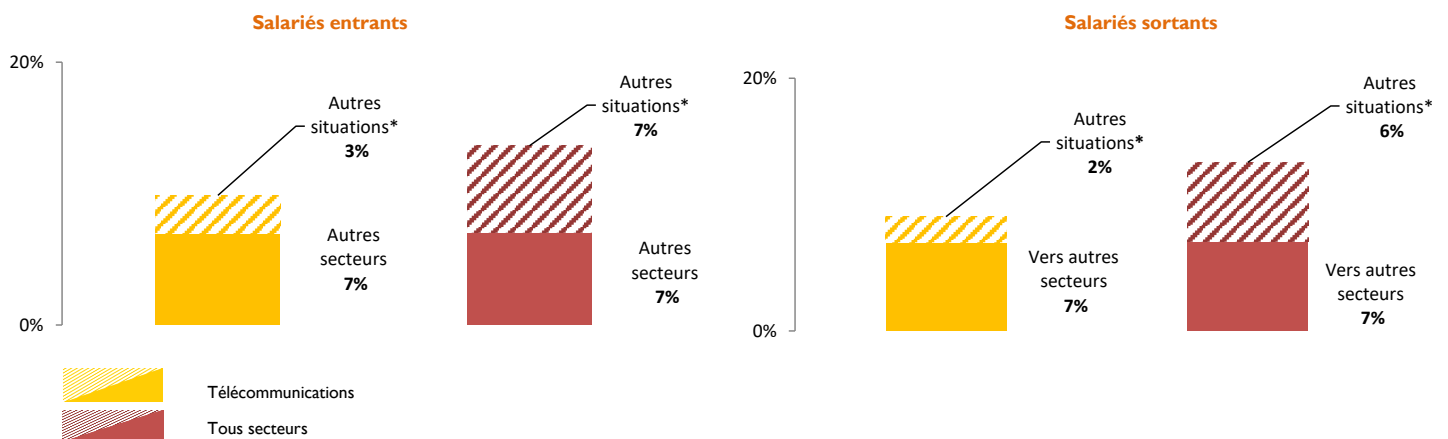
Il est nettement supérieur au salaire médian régional (1 473 euros tous secteurs confondus) et il est légèrement inférieur à celui observé dans le secteur au niveau national.



* nd : Données non disponibles en raison du secret statistique

Mobilité sectorielle

Source : Insee - DADS 2014, salariés rémunérés au 31/12 de l'année (entreprises du secteur privé)



Fin 2014, 10% des salariés du secteur sont des nouveaux salariés (14% tous secteurs confondus en région), 7% des salariés proviennent d'un autre secteur d'activités, 3% étaient non-salariés, chômeurs ou inactifs.

9% des salariés ont quitté le secteur (13% tous secteurs confondus en région).

Sources utilisées

INSEE DADS : Le champ d'exploitation des DADS (Déclaration annuelle des données sociales) par l'INSEE couvre l'ensemble des employeurs et de leurs salariés, sauf les activités extra-territoriales (division 99 de la NAF rév.2). Il est étendu à compter de 2009 aux particuliers employeurs et aux salariés de la fonction publique d'Etat.

INSEE RP : Les enquêtes annuelles de recensement fournissent des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre ainsi que leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail ou domicile-études, etc.

INSEE CLAP : Le champ couvert par CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) concerne les établissements actifs le 31 décembre de l'année et les postes salariés correspondants, ce qui exclut les établissements qui ont cessé leur activité en cours d'année.
Sont inclus dans le champ : les activités agricoles, le secteur de l'intérim, les unités non employeuses. Sont exclus du champ : les activités non renseignées, les établissements appartenant aux entreprises de catégorie juridique "7150" (défense), et les activités des ménages en tant qu'employeurs de personnels domestiques ou les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre.

URSSAF : La base de données Séquoia de l'Acoss et des Urssaf est alimentée par les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Le champ couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel (tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la mutualité sociale agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des Urssaf n'est donc pas totale.

Métiers : La notion de métiers utilisée ici s'appuie sur la nomenclature "Familles professionnelles - FAP- 2009" et son niveau de regroupement en 225 postes. Les FAP sont une des principales nomenclatures de métiers, elles résultent d'un rapprochement entre la nomenclature des « professions et catégories socioprofessionnelles » (PCS) utilisée par l'INSEE et le « répertoire opérationnel des métiers et des emplois » (ROME) utilisé par Pôle emploi. La notion de famille de métiers élargie correspond au niveau de regroupement en 87 postes de la FAP-2009.

Pour en savoir plus :

Le site web du Carif-Oref Occitanie

<http://www.cariforefoccitanie.fr/>

La nomenclature agrégée - NA 2008 INSEE

[Consulter la nomenclature](#)

Centre d'analyse stratégique « Les secteurs de la nouvelle croissance : une projection à l'horizon 2030 », Rapport n°48, janvier 2012

[Télécharger le document](#)

Site de l'observatoire des métiers des télécommunications

[Accéder au site](#)